



LES NEWS DU CSE



Cfdt Orange DO Idf

**LA CFDT,
AVEC VOUS
ET POUR
VOUS**

**SUIVEZ
NOUS SUR
TWITTER
ET
FACEBOOK**



Challenge Orange/ voyages annulés

Les représentants nationaux Cfdt ont relayé le mécontentement des vainqueurs.

Résultat : 1300 € au lieu de 1000 € en dédommagement.

Indemnité repas, victoire de la Cfdt !

La **Cfdt** et les organisations syndicales signataires de l'accord sur la mutualisation de la restauration ont obtenu le versement d'une indemnité repas.

Cette indemnité de **5,55 €** sera versée sur la paie de juillet 2020 pour chacun des jours télétravaillés occasionnels sur la période du 17 mars au 10 mai 2020.

Prime Covid, le grand flou...

9000 salariés sur le périmètre Orange France, vont bénéficier d'une prime d'un montant de 1000 € nets sur la paie du mois de juin dans le cadre de la continuité d'activité. La **Cfdt** a maintes fois dénoncé le peu de transparence sur les critères d'éligibilité. La direction n'est toujours pas en mesure de vous dire qui la touchera !

Réouverture des Prestations « Activités Sociales et Culturelles »

Depuis le mercredi 10 juin, vous pouvez retrouver vos prestations sur le site internet du CSE de la DO IDF : <https://www.ce-orange.fr/>

Pour celles et ceux qui n'avaient pas validé leur QF (Quotient Familial) 2020, vos QF 2019 sont repris pour 2020.

La négociation salariale est (mal) engagée !

A l'issue de la première séance de négociation, Orange fait la proposition suivante :

Pour les « salariés de droit privé non cadre » :

175 € en mesure collective soit 0,60 % et augmentation managériale 0,30 %.
Soit globalement, un budget de 0,90 %.

Pour les « cadres » :

240 € en mesure collective soit 0,45 % et augmentation managériale 0,45 %.
Soit globalement, un budget de 0,90 %.

Pour les « fonctionnaires non cadre » :

Glissement Vieillesse Technicité (GVT) soit un budget de 1,00 % pour 34,00 % des fonctionnaires.

Augmentation 0 pour 66,00 % des fonctionnaires.

Qu'est ce que le GVT ? Le GVT positif retrace l'incidence positive sur la masse salariale des avancements (à l'ancienneté, aux choix, par concours interne, etc.) et de l'acquisition d'une technicité.

La **Cfdt** n'est évidemment pas satisfaite de cette première proposition qui ne correspond absolument pas aux attentes des salariés, elle se battra pour des mesures beaucoup plus ambitieuses.

Plan de Reprise d'Activité, la Cfdt avec vous

Le déconfinement partiel annoncé le 7 mai a demandé à vos élus un grand nombre de réunions en un minimum de temps pour permettre au Plan de Reprise d'Activité de démarrer dans des conditions acceptables de sécurité sanitaire pour tous.

La Cfdt a été présente et force de proposition lors de ces instances.

Un principe, maintenir au maximum le télétravail pour les activités sur lesquelles cela est possible et jusqu'à nouvel ordre.

Les activités des équipes sont différenciées en 3 groupes :

Catégorie A : celles pour lesquelles la présence en physique est indispensable

Catégorie B : celles pour lesquelles la présence physique est nécessaire de manière temporaire et sur autorisation managériale

Catégorie C : celles pour lesquelles la présence en physique n'est pas indispensable

Après les boutiques au mois de mai, les sites tertiaires rouvrent progressivement courant juin et durant tout l'été.

Fidèle à nos valeurs, nous sommes déjà sur le terrain à vos côtés pour vous soutenir et vous protéger, n'hésitez pas à nous solliciter.

La **Cfdt** sera vigilante sur le respect des mesures sanitaires déployées.

Bilan formation 2019

La **Cfdt** constate que l'effort de formation n'est pas au rendez-vous. Année après année, le bilan présenté en CE puis au CSE est toujours en deçà des attentes des salariés. L'objectif fixé de 38h00 de formation par salarié n'a pas été atteint (le réalisé est de 30h00).



Hommage à nos collègues

Ils se prénommaient Laurence, Raphaël, Eustache, Olivier, Jean-Luc et travaillaient au SCO, à l'UIPP, à l'UIIDF et à l'Etat-Major.

Ils étaient nos collègues et appréciés de tous.

La **Cfdt** s'associe respectueusement à la douleur de la famille et des proches.

